



ccès **TI**
CIT OY EN
2.0



 **Fonds**
de développement
économique
LaPrade
St-Maurice

Services en ligne municipaux

Services en ligne municipaux

Pour accéder aux services municipaux de la ville de Shawinigan, tapez, dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet : shawinigan.ca/services-en-ligne



ACCÈS À L'INFORMATION

Accès à l'information : Les documents détenus par la Ville sont accessibles à toute personne qui en fait la demande au Service du greffe et des affaires juridiques de la Ville par le biais d'un formulaire. Toutefois, les renseignements personnels détenus par la Ville sont confidentiels.



APPLICATION CARECITY

Carecity : L'application Carecity pour les téléphones intelligents informe les citoyens en temps réel et leur permet de signaler facilement des problématiques géolocalisées, de recevoir des alertes sur différents sujets en temps réel et de s'informer quotidiennement sur l'autorisation ou l'interdiction de se stationner dans les rues en période hivernale. Téléchargez l'application directement sur votre téléphone intelligent avec le code QR suivant. Valide pour les appareils Android et Apple.



BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Budget participatif citoyen : Pour l'édition 2023, un maximum de 200 000 \$ sera attribué à un projet soumis par un citoyen de Shawinigan et appuyé, par vote, par la population. Tous les citoyens de Shawinigan de 18 ans et plus peuvent participer avec la présentation d'une preuve de résidence, à l'exception des membres du conseil municipal et des membres du comité de pilotage du budget participatif.



CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèques de Shawinigan : Le réseau des bibliothèques de Shawinigan comprend six bibliothèques qui vous offrent des services tels que le prêt de livres, de livres audio, **Prêt numérique** via une application et même le prêt d'instruments de musique pour certaines d'entre elles. Elles offrent également des activités organisées en collaboration avec l'organisme Grandir sans Frontières, le cégep de Shawinigan et le Fab Lab du DigiHub.

Pour davantage de détail sur l'ouverture d'un compte ou de l'utilisation de l'application Prêt Numérique, vous pouvez vous référer au document, 05 - Prêts Numériques



CARTES ET DONNÉES OUVERTES

Cartes et données ouvertes : Retrouvez sur cette plateforme des informations telles que la distance à laquelle se situe votre résidence d'une borne-fontaine ou d'une caserne. Visualisez les points d'accès du réseau Wifi public fourni par la Ville de Shawinigan. Consultez les horaires du transport en commun, les circuits et les arrêts. Trouvez un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite, une borne de recharge ou tout simplement un stationnement, etc.



CONSTATS D'INFRACTION

Constat d'infraction : Payez ou contestez un constat d'infraction. Effectuez un paiement à la suite d'une entente avec le percepteur des amendes.



Encombrants : Afin d'éviter l'enfouissement de certaines matières pouvant être revalorisées, la Ville effectue au printemps et à l'automne des collectes spéciales pour les résidus verts et feuilles. En janvier, une collecte est effectuée pour les sapins naturels. Une fois par mois, il y a une collecte spéciale pour les objets domestiques appelés « encombrants ». Si votre encombrant est encore en bon état, vous pouvez joindre l'un des organismes locaux pour lui donner une deuxième vie.



Inscription aux activités : Vous permet de consulter la plus récente édition de la programmation loisirs et culture, ainsi qu'à vous inscrire à certaines activités. Pour vous inscrire à une activité, cliquez sur **Je veux m'inscrire !** Sur la nouvelle page, cliquez sur **Se connecter** en haut à droite et entrez vos informations de connexion ou créez un compte pour pouvoir vous inscrire.



Outil d'harmonisation : Ce moteur de recherche vous permet d'obtenir une adresse actuelle à partir d'une ancienne adresse d'avant l'harmonisation de 2016 ou encore d'obtenir une ancienne adresse à partir de l'adresse actuelle. Si vous ne trouvez pas une adresse, c'est qu'elle n'était pas visée par un changement lors de l'harmonisation.



Permis et déclaration de travaux : Vous avez des travaux à effectuer ou des changements à apporter à votre propriété? Vous devez obligatoirement obtenir une autorisation préalable de la Ville, sauf pour les travaux d'entretien mineurs sur un bâtiment existant tels que : peinture, colmatage d'une fissure, remplacement mineur de matériaux endommagés, etc. Pour obtenir cette autorisation, vous devez remplir une demande de permis ou une déclaration de travaux. De l'aide pour compléter le formulaire et également disponible sur cette page.



Requête ou plainte en lien avec une propriété : Un service en ligne pour les citoyens qui permet de faire une requête ou une plainte en lien avec une propriété. Vous pouvez également faire une demande d'information au Service aux citoyens en composant le 819 536-7200 ou en écrivant à information@shawinigan.ca.



Réclamations : Un service de réclamation pour les dommages matériels. Pour faire une réclamation pour des dommages matériels, vous devez remplir la demande de réclamation ou faire parvenir un avis écrit au Service du greffe et des affaires juridiques au plus tard quinze 15 jours suivant la date de l'événement.



Rôle d'évaluation : Évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire de Shawinigan. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.



Service de messagerie automatisée aux citoyens : Le Service de messagerie automatisée aux citoyens (SMAC) de la Ville de Shawinigan permet la diffusion rapide de messages importants aux citoyens : avis d'ébullition, évacuation, travaux majeurs, bris d'aqueduc, etc. Vous devez être inscrit au **SMAC** pour en bénéficier.